

# Point de rencontre et de conseils de Bienne pour personnes sans-papiers et requérants d'asile exclus de l'aide sociale

## Rapport d'activité 2016



### Le « Point de rencontre » en chiffres

Au courant de l'année 2016, à Bienne, le centre « Point de rencontre » a été ouvert 51 mercredis après-midi. Nous avons accueilli 794 visites d'adultes (2015 : 609 ; 2014 : 1080) et 213 visites d'enfants (2015 : 56 ; 2014 : 83). Les visiteurs viennent majoritairement des centres de Reconvilier, Tramelan et Ins. Quelques personnes viennent aussi de

Lyss et Büren. Il y a une augmentation de clandestins ou de personnes qui sont temporairement dans un centre. Sept bénévoles s'occupent à tour de rôle de la préparation et de l'organisation du goûter. Elles prennent aussi le temps de parler avec les hôtes.

Deux travailleurs bénévoles du centre de consultation pour sans-papiers de

Berne (VBBS) ont mené à Bienne 209 consultations (2015 : 153 ; 2014 : 248) au cours de 23 après-midis, soit deux fois par mois. Ils sont coachés dans leur activité de consultation par des assistants sociaux du centre bernois. Pour les situations complexes comme la reconnaissance d'enfants, le mariage ou des demandes occasionnées par des situations difficiles, 90 consultations supplémentaires ont été organisées à Berne. Les consultations ont traité 85 dossiers et concernaient 123 personnes. 40 % des consultants venaient pour la première fois au « Point de rencontre ».

En 2016, deux réunions ont eu lieu avec la police cantonale à Bienne. Dans la mesure du possible, la direction du service des habitants, section migration, y participe également. Les échanges avec le réseau des institutions ayant affaire avec des sans-papiers se sont poursuivis l'année dernière.

Le groupe d'accompagnement s'est réuni trois fois pour discuter des problèmes en cours. Il a en outre rencontré des représentants des Eglises, des organisations sociales, des autorités et il a veillé à assurer les moyens financiers. En collaboration avec le centre de consultation bernois, il a imprimé et envoyé des cartes postales dans les deux langues donnant une brève information sur le « Point de rencontre ».

### **La rencontre du mercredi – un super moment !**

Mercredi après-midi, je me rends dans les locaux de l'Armée du salut pour le goûter avec les sans-papiers et les requérants d'asile déboutés. Monsieur A, du Bangladesh et Monsieur D. du Tibet, sont déjà en train de préparer les pizzas et le café. Bien qu'il y ait une machine à café, Monsieur A. tient à faire le café comme chez lui, soit dans une casserole. Et nous nous sommes tous habitués à boire un café très noir.

La grande table entourée de chaises est prête, il faut encore dresser une table pour les enfants avec du papier à dessin, des couleurs et quelques jeux. Les premiers visages connus arrivent déjà. Parmi eux aussi Madame U. des « petites sœurs ». Je suis contente de la voir. Elle est d'une grande aide, elle a le contact facile et surtout elle parle arabe. Elle s'assied près de la famille de Mongolie et entame un jeu avec le garçon.

Madame H., irakienne, raconte avec joie qu'elle et sa famille ont reçu le permis B. Pour fêter ce jour, elle offre du chocolat à tout le monde. Madame R., de Syrie, vient avec ses deux filles qui tout de suite se mettent à dessiner et à bricoler. Leur petit frère dort encore dans la poussette.

Quelques jeunes hommes viennent d'arriver et nous ajoutons des chaises. Une discussion sur leurs origines s'engage. Les langues passent du français à l'anglais, à l'arabe ou au kurde. Certains parlent de leurs difficultés, d'autres sont plus retenus.

Comme aujourd'hui il y a aussi l'offre des consultations, je peux y envoyer celui qui rencontre beaucoup de difficultés. Une femme me tend un document officiel en allemand qu'elle a reçu. Elle me prie de l'aider, car elle ne comprend pas ce qu'il contient. Moi aussi, je dois le lire deux fois pour en saisir le sens... C'est pourquoi je comprends bien le stress que cela peut déclencher.

Aujourd'hui, nous avons préparé une table avec des vêtements d'occasion à disposition. Nous les prions de se servir, ce qu'ils font très volontiers.

Et puis arrive encore un ancien hôte bien connu de Palestine. Il a généralement une bonne histoire à raconter pour justifier son urgent besoin d'argent. Une fois c'est pour un appel téléphonique important, une autre fois pour une carte

de la bibliothèque. Maintenant il nous raconte qu'il aura bientôt son anniversaire... Nous le taquinons et lui offrons café et pizza, bientôt il s'en va de lui-même en rigolant.

L'après-midi se termine, nous aidons aux rangements. Reconnaisante, je rentre à la maison. J'ai beaucoup appris et admire comment ces êtres humains supportent leur destin. Je suis contente que le « Point de rencontre » leur offre un lieu où ils peuvent venir et savent qu'on va les écouter et leur apporter un peu d'aide.

*Brigitte (bénévole qui, chaque mercredi, rembourse les billets des transports)*

### **Une consultation – Neriman et le sapin de Noël de Bienne**

A l'automne 2015, nous avons fait la connaissance de Neriman. Elle est venue au « Point de rencontre » pour une consultation. Elle était accompagnée par une de ses employeuses. A ce moment-là, elle vivait et travaillait depuis onze ans à Bienne sans avoir aucun permis d'établissement en règle. Depuis longtemps déjà elle avait l'intention de se renseigner sur les possibilités de régulariser sa situation. Neriman nous raconta qu'elle travaillait dans plusieurs familles, s'occupant du ménage et des enfants et pouvait ainsi subvenir à ses besoins. Nous avons étudié la possibilité de déposer une demande pour cas de rigueur (autorisation de séjour pour des raisons humanitaires) et nous avons constaté que sa situation répondait aux critères. Ainsi, elle a dû venir plusieurs fois à Berne où elle nous donna tous les détails sur son parcours de vie. Elle nous parla de son enfance dans une fratrie de dix frères et sœurs, de sa formation d'infirmière, de sa relation et de sa grossesse non désirée, de l'échec de cette relation et de sa

situation de femme abandonnée, de sa lutte pour éduquer seule son enfant, de la décision pénible de quitter son pays d'origine. Cette décision signifiait qu'elle devait laisser son fils à ses frères et sœurs. Pour Neriman, c'était l'unique moyen d'assurer une vie et un avenir à son fils. Et tout en racontant cela, Neriman pleurait.

Bienne est devenu en quelque sorte une deuxième patrie pour Neriman et c'est le seul endroit en Suisse où elle se sent bien. Le lac, le bilinguisme, les contrastes dans la ville, elle apprécie tout cela. Et, avec un sourire, elle a affirmé à nous les conseillères de Berne que chaque année Bienne avait le plus beau sapin de Noël ! Neriman s'est aménagé une vie simple, digne et indépendante. Elle est fière de subvenir elle-même à ses besoins et en femme célibataire de mener une vie indépendante. Elle est aussi fière de pouvoir par son travail apporter une contribution au bien-être d'autrui. En effet, grâce à son travail, Neriman soulage bien des Suissesses et améliore ainsi leur qualité de vie.

Déposer une demande pour cas de rigueur est une action très pénible pour la demandeuse. Elle est obligée de raconter par le menu sa vie passée, ce qui déclenche bien évidemment de fortes émotions, aussi pour les conseillers qui vont faire la demande. Tout doit être écrit dans un rapport. Ce fut ainsi pour Neriman et il fallut plusieurs mois jusqu'à ce que la demande soit terminée. Fin 2016, l'association des sans-papiers de Berne la déposa auprès du service de migration de la ville de Bienne sous une forme anonyme pour un premier préavis. Première réponse des autorités : on nous demande de patienter.

Mais il faudra bien se décider si la demande doit être déposée en donnant l'identité de la requérante. En cas de refus, elle pourrait être renvoyée immédiatement dans son pays.

*Jill Kauer*

### **Une autre consultation : Madame B.**

Deux fois par mois, lors du gouter du mercredi après-midi, nous sommes à disposition pour des consultations. Il s'agit de Kordula Bertholet et de Hans Wüthrich. Voici un exemple des problèmes qui nous sont exposés :

Madame B. vit sans autorisation dans la région biennoise. Des amis compatriotes lui assurent un toit. Elle est en permanence angoissée à l'idée de se faire pincer. Dans son pays, dès son plus jeune âge, elle a dû s'occuper de sa parenté. Elle n'a pas pu aller à l'école et ne sait ni lire ni écrire. Dans son village natal, elle a été gravement maltraitée par un oncle. C'est pourquoi elle a fui et a déposé en Suisse une demande d'asile qui lui fut refusée. Après cet échec, sa santé s'est dégradée et elle a pensé au suicide. A cause de cela, elle a été soignée quelque temps par un médecin.

Durant plusieurs mois, elle n'est plus venue au « Point de rencontre ». Puis un jour elle était là accompagnée par une personne prête à traduire puisque ses connaissances en allemand sont insuffisantes pour se faire comprendre. Elle pose le problème de la caisse maladie : elle aimerait bien adhérer à une caisse. Mais jusqu'à ce qu'elle ait suffisamment d'argent à disposition (chaque mois 400 – 500 francs), elle doit renoncer. En réponse à sa demande, nous lui expliquons qu'à Berne, la Croix-Rouge suisse offre des consultations aux sans-papiers qui n'ont pas

d'argent. Madame B. nous prie de prendre rendez-vous pour elle, ce que nous faisons immédiatement. Durant la discussion, nous constatons que le déplacement en train de Bienne à Berne suscite chez elle stress et anxiété. Illettrée, elle ne peut ni lire ni comprendre un horaire et des panneaux. Les annonces par haut-parleur sont pour elle difficiles à comprendre. Ce voyage représente pour elle une véritable course d'obstacles. Nous décidons alors de l'accompagner jusqu'à Berne pour son premier voyage.

Le jour dit, nous retrouvons madame B. à la gare et partons avec elle. Détendue, elle peut se concentrer, trouver des repères pour être capable une prochaine fois de se rendre seule à Berne.

Madame B. aimerait apprendre l'allemand et en même temps apprendre à lire et écrire. Elle aimerait suivre un cours et demande si elle peut le payer par acomptes. Nous nous renseignons et pouvons finalement lui proposer rapidement un cours d'alphabétisation et lui donner une partie du financement. Pour la suite du financement du cours, nous lui conseillons de mettre de l'argent de côté plutôt que de payer par acompte. Quelque temps plus tard, radiouse, madame B. vient nous revoir et nous parle en allemand. Nous la félicitons pour les rapides progrès qu'elle a fait en peu de temps. Nous pouvons maintenant mener avec elle des discussions sur des thèmes simples.

*Hans Wüthrich*

### **Finances et remerciements**

Le « Point de rencontre » pour l'année 2016 a coûté 60'000 francs, comme prévu dans le budget. Les aides d'urgence ponctuelles dépendent du nombre de consultants qui est en hausse. Les

organisations porteuses, le service social de l'Armée du salut / aide des Eglises aux passants et le centre de consultation pour sans-papier de Berne ont à nouveau apporté leurs prestations propres qui apparaissent dans les décomptes à la fois comme dépenses et comme recettes.

Je remercie chaleureusement pour leurs contributions :

- La paroisse catholique de Bienne ;
- La paroisse réformée générale de Bienne ;
- Toutes les paroisses de la région biennoise qui, par leurs dons et leurs collectes ont soutenu le « Point de rencontre » ;
- Les Eglises nationales et la communauté juive du canton de Berne qui soutiennent financièrement le réseau des requérants d'asile déboutés et donc aussi le « Point de rencontre » de Bienne ;
- Tous les donateurs et donatrices qui soutiennent l'Association bernoise des sans-papier (VBBS) et ainsi également le « Point de rencontre » de Bienne.

Un chaleureux merci à tous les bénévoles, à tous les collaborateurs et aux membres du groupe d'accompagnement. En 2011 j'ai accepté provisoirement de prendre la direction du groupe d'accompagnement. Ce « provisoire » est devenu un « providurium » qui va se terminer en 2017 avec ma retraite. Durant ces années, j'ai beaucoup appris sur Bienne et les infrastructures sociales de cette ville. J'apprécie le travail avec des personnes engagées qui mettent leurs connaissances, leur temps – professionnel et bénévole – et leurs convictions dans ce projet malheureusement nécessaire. Encore une fois, merci beaucoup !

*Anne-Marie Saxer-Steinlin*

Pour des informations générales sur le thème des sans-papier, consulter le site : [www.sanspapiersbern.ch](http://www.sanspapiersbern.ch)

### **Le groupe d'accompagnement (fin 2016)**

- Kordula Bertholet, conseillère bénévole
- Hans Wüthrich, conseiller bénévole
- Monika Gerber, Service social de l'Armée du salut / Aide des Eglises aux passants Bienne
- Jill Kauer, Association des sans-papiers Berne (VBBS)
- Barbara Heer, Arbeitskreis für Zeitfragen
- Elisabeth Kaufmann, Pieterlen, conseillère synodale de l'Eglise catholique-romaine, membre du comité VBBS
- Charlotte Krebs, service social de l'Eglise catholique de Bienne et environs
- Pascal Lerch, service social de l'Eglise réformée de Bienne
- Sylviane Zulauf Catalfamo, Bévillard
- Anne-Marie Saxer-Steinlin, service migration des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, membre du comité VBBS

### **Annexes**

Comptes 2016, Budget 2017/2018

## Zvieri-Treffpunkt mit Beratung für abgewiesene Asylsuchende und Sans-Papiers, Biel

	Budget 2016		Rechnung 2016		Budget 2017/18	
	Aufwand	Ertrag	Aufwand	Ertrag	Aufwand	Ertrag
<b>Infrastruktur</b>						
Untermiete, Nebenkosten, Benutzung Infrastruktur	1 800,00		1 800,00		1 800,00	
Material	200,00		200,00		200,00	
<b>Freiwilligen</b>						
Spesen, Weiterbildung	800,00		12,00		300,00	
Anerkennung, Geschenke	300,00		724,30		800,00	
<b>Dienstleistungen</b>						
Verpflegung	2 200,00		1 822,20		2 000,00	
Reisekosten	15 000,00		11 424,20		12 000,00	
Beratung (EL VBBS)	21 000,00		21 000,00		21 000,00	
Ergänzende materielle Nothilfe (EL VBBS)	14 000,00		14 000,00		14 000,00	
Ergänzende Nothilfe via SoBe	600,00		1 467,15		1 500,00	
Lebensmittelabgabe via SoBe (EL)	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 500,00	2 500,00
<b>Projekt- und Freiwilligen-Begleitung</b>						
Lohnanteil	6 000,00		6 000,00		6 000,00	
<b>Beiträge</b>						
Ref. Gesamtkirchgemeinde Biel		5 000,00		5 000,00		5 000,00
Röm.-kath. Kirche Biel		10 000,00		10 000,00		10 000,00
div. Spenden / Kollekten		5 000,00		5 519,30		5 500,00
KKF-Beitrag (Unterstützungsnetz für abgewiesene AS)		5 000,00		4 964,97		3'012,00
Beiträge durch Gesuche						
Beiträge durch Gesuche für Beratung, Nothilfe VBBS		35 000,00		35 000,00		35 000,00
Zins Depotkonto				135,75		
<b>Total</b>	<b>63 900,00</b>	<b>62 000,00</b>	<b>60 449,85</b>	<b>62 620,02</b>	<b>62 100,00</b>	<b>58 000,00</b>
<b>Überschuss/Verlust</b>		<b>-1 900,00</b>		<b>2 170,17</b>		<b>-4 100,00</b>

### Stiftung Heilsarmee Schweiz, Depotkonto DJ 204288, Sans-Papiers "Zvieri-Treff"

<b>Jahresanfangskapital</b>		<b>25 421,10</b>		<b>25 421,10</b>		<b>27 591,27</b>
Überschuss/Verlust	-1 900,00			2 170,17	-4 100,00	
<b>Jahresendkapital</b>		<b>23 521,10</b>		<b>27 591,27</b>		<b>23 491,27</b>

#### Legende:

EL: Eigenleistungen, als Aufwand und Ertrag verbucht  
 VBBS: Verein Berner Beratungsstelle für Sans-Papiers  
 SoBe: Sozialberatung Heilsarmee & Kirchliche Passantenhilfe  
 KKF: Kirchliche Kontaktstelle für Flüchtlingsfragen